

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **En date du 3 novembre 2010**

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de MOROGES, sous la présidence de Jean VENOT, Maire :

Mme LORTON, M. D'HEILLY, M. GRANDJANNY, M. MATHY, Mme BOURGEON, M. NUZILLAT, et M. MAZILLE, et M. ARNOUX.

Excusées : Mme MULLER, Melle REDEUILH, Melle PREVOTAT, Mme POROT, et Mme POSTAL.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 06/10/2010.**

#### **ZONE ARTISANALE**

Le conseil municipal déplore le règlement de la communauté de communes concernant l'aménagement des zones artisanales.

La Communauté de Communes a pris la compétence pour certaines zones (qui n'existent d'ailleurs pas) pour faire augmenter le coefficient d'intégration fiscal mais sans intention d'assurer réellement la compétence afin de ne pas augmenter ses dépenses. Les communes sont pénalisées car elles ne peuvent prétendre à aucunes subventions car elles sont toutes réservées aux projets portés par les intercommunalités.

#### **CANTINE**

Une réunion sera organisée pour réfléchir sur le choix de l'architecte qui fera le projet.

#### **SUBVENTION AUX ENERGIES RENOUVELABLES**

Les demandes étant nombreuses, il est décidé de baisser la subvention à 150 euros. Il sera précisé que celle-ci doit être demandée dans les 6 mois après la fin des travaux.

#### **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Une augmentation de 2 % est décidée, la part fixe passera à 80.2 € et le m<sup>3</sup> d'eau consommé à 1.2820 Euros.

#### **FOUR DE MORTIERE**

L'entreprise JEANDIN est retenue pour le lot maçonnerie et le lavier JANNET pour la couverture.

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNE**

Pierre D'Heilly commente le rapport de septembre 2010 sur la commission locale d'évaluation de transferts de charges.

Vote : 8 voix pour.

## **E BOURGOGNE**

Une délibération doit être prise avant le 1<sup>er</sup> janvier pour adhérer en début d'année 2011.

8 voix pour

## **SYNDICAT DE L'ORBIZE**

L'adhésion au syndicat peut permettre d'obtenir des subventions pour les travaux d'assainissement. M. le Maire propose d'adhérer.

Vote : 7 voix pour.

## **DIVERS**

- Rue des Lavoirs : le fossé à besoin d'être creusé avant qu'il ne gèle.
- Rue du Château : un habitant veut déplacer la haie : le conseil souhaite que le règlement du lotissement soit respecté par tous.
- Vagabondage : plusieurs personnes se sont plaintes du vagabondage du chien de M. PIGNERET : la commune a déjà signalé le problème à l'intéressé. La commune est adhérente à la SPA et peut à ce titre mettre le chien en fourrière mais ne souhaite pas en arriver là.

Dominique ARNOUX rejoint la séance.

La séance est levée à 21h10.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal  
Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010 à 18 h 45**